

Le 28 février 2007

Josette Bourdeu

Conseillère Générale du canton de Lourdes-Est
Conseillère Municipale de Lourdes

Ce n'est pas souvent que je réagis aux articles de presse ou sur le net, mais aujourd'hui, trop c'est trop. L'ironie face aux fermetures de maternité n'est pas de mise et le sujet mérite beaucoup plus d'objectivité et de conscience professionnelle de la part du « journaliste ».

Je voudrais revenir sur certains points :

1 – j'ai été l'une des premières à dénoncer lors des vœux du G.O.M. fin janvier, l'annonce du Maire et à la déplorer tant dans sa forme lapidaire et banalisée, que dans son contenu (la fermeture) qui ne suscitait en lui aucun émoi. Aussi « pragmatique » soit-il, un Maire peut au moins « regretter » cette fermeture...

2 – les invitations : alors là, c'est trop : la première réunion a eu lieu jeudi 22 février à 20 h à la salle du Palais des Congrès donc la Mairie de Lourdes qui a prêté la salle et ses élus, étaient au courant.

La population, dont les élus de tout bord font partie il me semble, a été invitée par tracts... et par voie de presse (Mme la Députée a été informée par ce biais) et nous n'avons pas reçus de carton sur papier glacé croyez-moi...La différence c'est que nous nous sentions concernés par cette réunion et nous y sommes allés tout simplement. Jeudi soir, il a été annoncé clairement que les opposants à la fermeture de la maternité de Lourdes se rendraient au Conseil Général pour recueillir les avis et les « soutiens » des différents groupes politiques.

Quand un élu s'intéresse au devenir de son « Canton » et de son « Pays », il lit la presse et il se tient au courant de ce qui se passe...

A eux d'être au Conseil Général le lundi à 14 h s'ils avaient eu un peu de courage ou tout simplement envie de s'opposer à la fermeture de la maternité et donc au Secrétaire Départemental de l'U.M.P.

L'occasion, pour les élus lourdais au moins, leur sera donnée de clarifier leur position puisque le G.O.M a déposé une motion à adopter, j'espère, lors du Conseil Municipal le 2 mars à 18 h 30.

J'appelle donc tous les lourdais et les lourdaises qui ne veulent pas baisser les bras à participer à ce Conseil Municipal et venir soutenir cette motion.